



FONDOS INTERNACIONAL
D'INDEMNISACION POUR
LES DOMMAGES DUS
A LA POLLUTION PAR
LES HYDROCARBURES

COMITE EXECUTIF
19ème session
Point 7 de l'ordre du jour

FUND/EXC.19/2
8 octobre 1987

Original: ANGLAIS

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE COMITE EXECUTIF
A SA DIX-NEUVIEME SESSION

(tenue le 8 octobre 1987)

Président: M. P Novia (Italie)
Vice-président: M. H Mutttilainen (Finlande)

Ouverture de la session

La session a été ouverte par l'Administrateur conformément à la règle v) du règlement intérieur du Comité exécutif, étant donné que ni la délégation de l'ancien président ni celle de l'ancien vice-président n'était membre du Comité exécutif nouvellement élu.

Le Comité exécutif a décidé de tenir sa 19ème session le 8 octobre 1987, et non pas le 9 octobre 1987, la date qui a été fixée à sa 18ème session.

1 Adoption de l'ordre du jour (Point 1 de l'ordre du jour)

Le Comité exécutif a adopté l'ordre du jour qui est reproduit dans le document FUND/EXC.19/1.

2 Election du président et du vice-président (Point 2 de l'ordre du jour)

2.1 Le Comité exécutif a élu les représentants ci-après pour la période allant jusqu'à la prochaine session ordinaire de l'Assemblée:

Président: M. P Novia (Italie)
Vice-Président: M. H Mutttilainen (Finlande)

2.2 Le Président nouvellement élu a remercié les membres du Comité exécutif pour la confiance qu'ils venaient de lui témoigner.

3 Examen des pouvoirs des représentants (Point 3 de l'ordre du jour)

Etaient représentés les Membres suivants du Comité exécutif:

Allemagne, République fédérale d'	Koweït
Finlande	Pays-Bas
France	Pologne
Ghana	Royaume-Uni
Italie	

Le Comité exécutif a décidé que les pouvoirs présentés par ces délégations pour la 10ème session de l'Assemblée du FIPOL devaient s'entendre être valables également pour la 19ème session du Comité exécutif.

Le Comité exécutif a été informé que tous ses Membres participant à la session avaient présenté des pouvoirs qui avaient été jugés en bonne et due forme.

Les Etats membres suivants étaient représentés en qualité d'observateurs:

Danemark	Norvège
Espagne	Suède
Japon	Union des Républiques
Libéria	socialistes soviétiques
Monaco	

En plus, les Etats non-membres suivants étaient représentés en qualité d'observateurs:

Belgique	Chile
Brésil	Chine
Canada	Etats-Unis d'Amérique

Les organisations intergouvernementales et les organisations non-gouvernementales internationales suivantes ont participé aux travaux en qualité d'observateurs:

Organisation Maritime Internationale (OMI)
Chambre internationale de la marine marchande (ICS)

4 Renseignements sur les demandes d'indemnisation et approbation de leur règlement (Point 4 de l'ordre du jour)

Le Comité exécutif avait décidé à sa 18ème session de poursuivre les discussions concernant le sinistre du PATMOS à sa 19ème session, étant donné qu'une transaction extra-judiciaire

relative à certaines demandes pourrait être conclue dans quelques jours. L'Administrateur a déclaré qu'aucune transaction n'a été conclue. Le Comité a pris note de ces renseignements.

5 Date de la prochaine session (Point 5 de l'ordre du jour)

Le Comité exécutif a décidé de tenir sa 20ème session du 17 au 18 octobre 1988.

6 Divers (Point 6 de l'ordre du jour)

Aucune question n'a été soulevée sous ce point de l'ordre du jour.

7 Adoption du rapport à l'Assemblée (Point 7 de l'ordre du jour)

Le Comité exécutif a décidé que l'Administrateur, en consultation avec le Président du Comité, rédigerait le rapport sur les travaux de la session.
